



# COMMUNIQUÉ

FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 20/06/18

## Crise sociale à France Télécom : la justice renvoie les premiers dirigeants en correctionnel.

Après plusieurs longues années d'instruction, les principaux dirigeants de France Télécom aux commandes de l'entreprise au moment de la crise sociale en 2009 viennent d'être renvoyés devant le tribunal correctionnel pour « harcèlement moral organisé ».

Même si la demande initiale portait sur un homicide involontaire, la CGT qui s'est portée partie civile prend acte de cette décision.

Il s'agit de rendre justice aux collègues qui ont perdu la vie à cause de leur travail, et à celles et ceux qui vivent encore avec les séquelles morales d'une organisation du travail déshumanisée à l'extrême, érigée au nom des contraintes économiques du secteur.

C'est aussi l'occasion de rappeler aux partisans de la rentabilité financière immédiate qu'on ne peut impunément faire passer la Bourse avant la vie. Rien ne doit justifier qu'un travailleur perde la vie en la gagnant.

La CGT rappelle que les logiques qui ont conduit à cette catastrophe humaine sont toujours à l'œuvre aujourd'hui à Orange comme dans bon nombre d'entreprises. Elles se traduisent notamment par

une augmentation du nombre de burn-outs. Les rapports de la médecine du travail et les enquêtes menées par le Comité National Hygiène Santé et Condition de Travail (CNHSCT) d'Orange auprès des salariés doivent alerter la direction d'Orange sur la dégradation des conditions de travail. Les restructurations incessantes, la décroissance des effectifs et l'augmentation de la charge de travail sont des facteurs de risques pour la santé et la sécurité des salariés.

Dans le secteur des télécoms, où dominent plus que jamais les stratégies financières aux détriments des logiques industrielles, les salariés restent réduits à de simples variables d'ajustement. Pour la CGT, le secteur doit faire table rase de cette logique financière. C'est pourquoi, la CGT revendique l'appropriation publique du secteur des télécommunications par un contrôle démocratique pour un véritable service public au service des usagers, permettant de garantir la proximité et l'égalité de traitement sur l'ensemble des territoires. Cette appropriation est aussi un moyen de préserver les intérêts des salariés et des usagers.